



## **Résolution des Élus du CSE Siège de France Télévisions relative à la chaîne numérique des Sports (Point n°7)**

Les élus souhaitent accompagner le projet de chaîne numérique des sports.  
Ils sont satisfaits de constater l'utilisation des moyens humains et techniques de l'ensemble des directions du siège.

Ils demandent que la direction puisse transmettre les documents demandés en séance, à savoir :

- le cahier des charges précisant les moyens humains et techniques sollicités ;
- les plannings ;
- le plan d'activité ;
- le plan de formation ;
- l'organigramme ;
- les impacts économiques et financiers ;
- la note d'intention.

Les élus demandent également, que la direction apporte toutes les réponses aux questions posées en séances des CSE de janvier à ce jour.

Pour un dialogue social loyal et sincère, les élus souhaitent que tous les documents et les réponses soient fournis par écrit au plus tard avant le CSE du mois de mai 2026.

Paris le, 26 mars 2026

### **VOTANTS : 23**

Pour : 23

Contre :

Abstentions :

Les organisations syndicales FO, CGC, CGT, CFDT s'associent.